

Menuisier ou menuisière (Concours 2024-38)

Ingénierie et Immeubles

Poste temporaire – Concours ouvert aux candidat(e)s internes et externes

Mission du service

Assurer la pérennité et la fonctionnalité de l'ensemble des infrastructures, des équipements et des bâtiments publics dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Responsabilités générales et objectifs de la fonction

Le travail consiste à effectuer des travaux de menuiserie, de peinture, de maçonnerie, de serrurerie et autres qui requièrent l'entretien, la réparation et la réfection des ouvrages, des bâtiments, de pièces d'équipement et d'ameublement. Le travail comporte aussi l'entretien et la réparation des systèmes de plomberie. Conduite d'un camion de service ou d'un camion-atelier.

Exemples de tâches à accomplir :

- Effectue divers travaux reliés à l'entretien, la réparation et la réfection de biens meubles et immeubles tels qu'ouvrages, équipements, bâtiments, mobilier, etc. Fabrique ou répare des pièces d'ameublement.
- Conçoit et réalise, à partir de matériaux divers, des pièces d'équipement et des accessoires de travail répondant à des besoins et à des usages particuliers ; propose des modifications pour les rendre plus fonctionnels ou pour améliorer le produit fini ; corrige au besoin les esquisses soumises.
- Installe, ajuste, répare et entretient tous genres de serrures, ferme-portes et barre de sécurité ; change la fonction des serrures, modifie les mortaises et les cylindres ; défait, répare, récupère et combine certaines pièces et les remet en état de servir.
- Nettoie, lave et repeint les murs intérieurs et extérieurs des édifices. Nettoie, décape, teint et vernit les meubles.
- Répare ou remplace la tuyauterie et les accessoires de plomberie défectueux ou installe tout matériel et accessoires neuf qui entrent dans la modernisation des systèmes de plomberie. Débouche les éviers, bassins, douches, urinoirs, les cabinets, les événements. Assure le bon entretien de la tuyauterie, robinets, valves et autres accessoires servant à l'arrosage des terrains de jeux, parcs et patinoires.

Exigences du poste

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) de charpentier-menuisier ou toute autre formation équivalente appropriée en menuiserie et un certificat de qualification de charpentier-menuisier apprenti décerné par la Commission de la construction du Québec (CCQ).
ou
Diplôme d'études secondaire (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) et un certificat de qualification de charpentier-menuisier compagnon décerné par la Commission de la construction du Québec (CCQ).
- Permis de conduire valide pertinent à sa fonction.
- 4 ans d'expérience pertinente

Bonnes connaissances :

- du français et de l'anglais parlés, du français écrit ;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier ;
- de la conduite du camion-atelier, de sa capacité et de ses limites.

Habilités :

- à effectuer des travaux selon les règles du métier ;
- à utiliser l'outillage nécessaire au travail ;
- à procéder à des coupes sans pertes inutiles ;
- à lire des plans et à tracer des croquis ;
- à conduire le véhicule motorisé utilisé.

Horaire

36 heures par semaine, du mardi au vendredi, de 6 h 30 à 15 h 30

Période d'affichage

27 septembre au 6 octobre, 2024

Salaire

39,03 \$ / heure (Groupe 16 - Col bleu)

Pour soumettre votre candidature

Pour postuler, vous devez soumettre votre candidature au plus tard le **6 octobre 2024** au service des Ressources humaines ou rendez-vous à www.pointe-claire.ca/fr/ville/emplois/ et cliquez sur « Voir les emplois disponibles ».